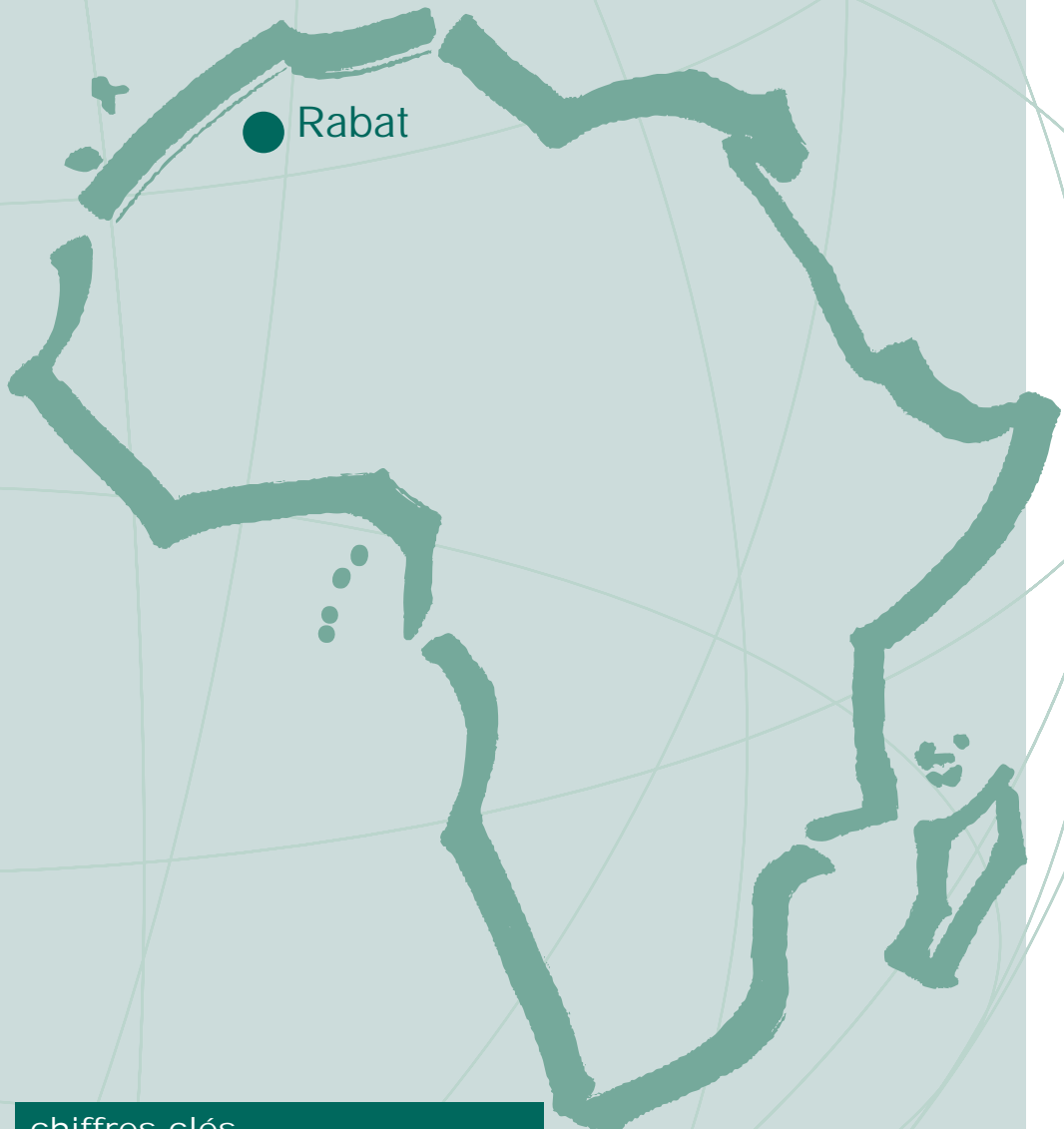


Maroc



chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 447
- Population en milliers (2006) : 31 943
- PIB par habitant, valorisation dollars PPA (2006) : 5 804
- Espérance de vie (2006) : 70.7
- Taux d'analphabétisme (2006) : 47.7

Maroc



LES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DU MAROC se sont nettement améliorées en 2006 et les perspectives pour 2007 sont favorables. La croissance s'est élevée à 7.3 pour cent en 2006, bien supérieure aux 5.3 pour cent annoncés un an auparavant, mais elle ne devrait pas excéder 3.1 pour cent en 2007. En 2006, l'investissement a progressé de 5.3 pour cent et le chômage a sensiblement régressé, passant sous la barre des 10 pour cent (contre 11.1 pour cent en 2005). L'inflation n'a que peu augmenté, avec une hausse de 3.3 pour cent en 2006, due au renchérissement du pétrole. L'État a réduit son déficit budgétaire à 5.6 pour cent du PIB, en dehors du produit des privatisations (4.1 pour cent si l'on inclut ce produit), contre 6 pour cent du PIB en 2005. Le déficit budgétaire devrait

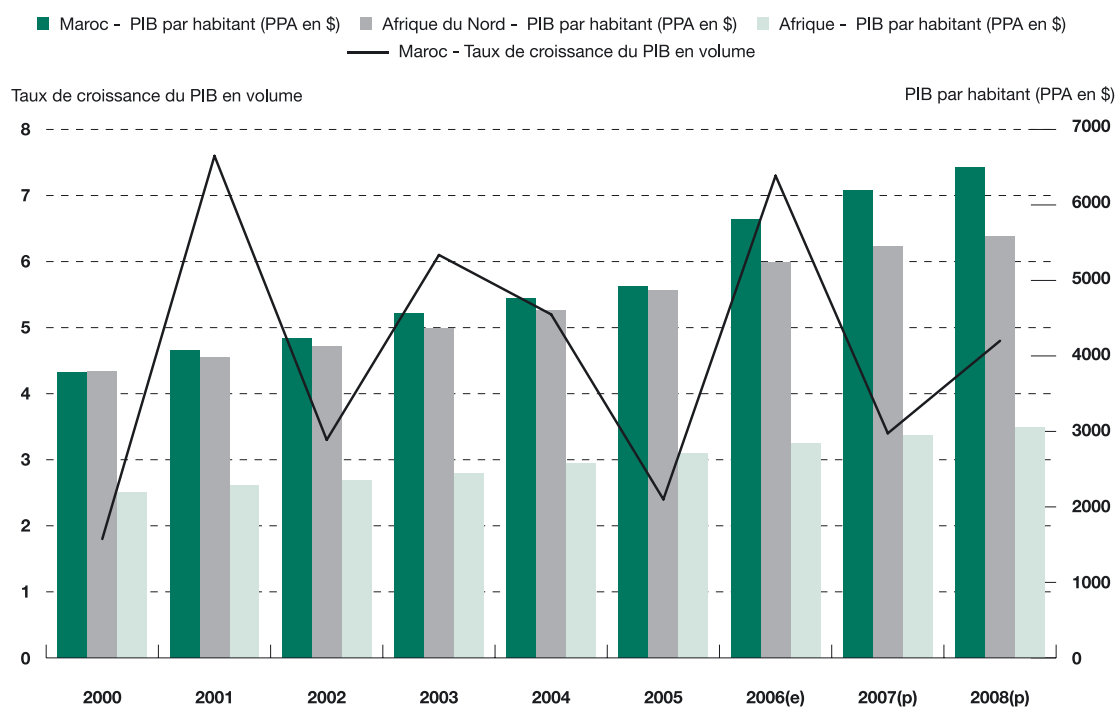
rester à peu près le même en 2007 et 2008. Quant à la dette publique, elle est tombée à 70 pour cent du PIB en 2006, contre 75 pour cent en 2005.

Depuis son intronisation en 1999, le roi Mohammed VI a défini deux grandes priorités : la lutte

contre la pauvreté et la création d'emplois. Aussi les autorités marocaines ont-elles engagé des réformes de grande ampleur en 2005 et 2006, de façon à diversifier l'économie et à augmenter la productivité. Le « plan Émergence », en particulier, vise à relever la croissance

Un environnement politique et économique globalement favorable conforte le programme de réformes pour relancer la croissance et améliorer les indicateurs du développement humain.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant (dollars PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/031262438756>

de 1.6 pour cent par an sur les dix prochaines années, entraînant la création de 440 000 emplois.

Le Maroc, signataire de plusieurs accords de libre-échange, avec les États-Unis et la Turquie notamment, négocie un nouvel accord avec l'Union européenne (UE). Sa coopération avec la région Mena (Moyen-Orient et Afrique du Nord) et avec l'ensemble de l'Afrique reste marginale.

Malgré des avancées impressionnantes sur le front de la croissance et de la réduction du chômage, des réformes du système juridique, de l'administration et du marché du travail restent à entreprendre, afin de consolider les progrès accomplis.

Développements économiques récents

Tirée par l'agriculture, la croissance économique a atteint 7.3 pour cent en 2006, contre 4.2 pour cent en 2004 et 2.1 pour cent en 2005. La croissance a connu son niveau le plus élevé depuis 1998, grâce à une récolte 2006 exceptionnelle. La stabilisation de la production agricole devrait cependant entraîner un ralentissement, avec une croissance estimée à 3.1 pour cent pour 2007. À plus long terme, la part de l'agriculture dans l'économie ne cessera de baisser, parallèlement à la montée en puissance des secteurs secondaire et tertiaire. La production non agricole a progressé à un rythme régulier (5.3 pour cent en 2005 et 4.9 pour cent en 2006) et devrait s'élever à 5.2 pour cent en 2007 grâce à l'essor attendu dans la distribution (5.8 pour cent selon les prévisions).

Le secteur primaire a affiché une croissance record de 30.6 pour cent en 2006. Le Maroc a en effet produit 90 millions de quintaux de céréales, un volume sans précédent, mais qui devrait retomber à 65 millions de quintaux en 2007. Les bonnes performances de l'élevage devraient être renforcées par les politiques destinées à améliorer la couverture vaccinale, l'assainissement, l'irrigation et la diversification des cultures. Un programme de restructuration sur trois ans a été mis en place, visant à substituer aux cultures de céréales des arbres fruitiers moins exigeants en eau.

Les exportations de fruits et légumes n'en sont pas moins soumises à la concurrence de pays comme l'Égypte et la Turquie. Selon l'Office des changes, les exportations en volume d'agrumes et de tomates ont respectivement reculé de 12.6 et 14.5 pour cent en 2006.

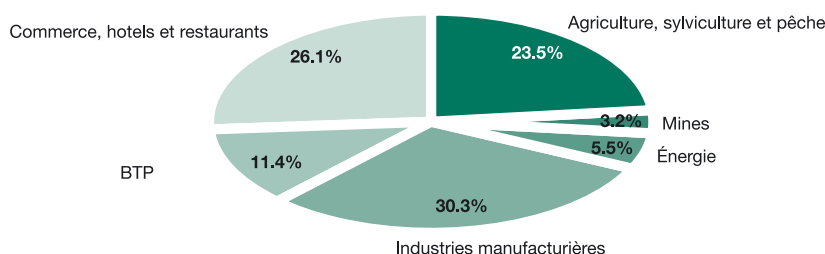
La production halieutique, de son côté, a baissé de 2 pour cent sur les douze mois écoulés en octobre 2006, à cause du déclin des captures pélagiques (82.1 pour cent du total de la pêche marocaine). En valeur, les exportations de poisson ont toutefois progressé de 8.4 pour cent au cours de la même période, avec 5.3 pour cent de croissance pour la conserve, 1.8 pour cent pour les crustacés et 1.3 pour cent pour le poisson frais.

Malgré le début tardif de la campagne agricole, les perspectives de l'agriculture restent très bonnes pour 2007 : une croissance de 6.8 pour cent est attendue, grâce aux mesures énoncées plus haut et à d'autres, telles que des subventions pour l'achat et le stockage de semences ou des prêts à faible taux d'intérêt destinés à financer campagnes et investissements agricoles.

Le secteur secondaire, lui, a poursuivi sur sa lancée, avec une croissance de 4.9 pour cent en 2006, contre 5.3 pour cent en 2005. La production industrielle a augmenté de 4.7 pour cent, les métaux, la métallurgie et l'électronique affichant les meilleures performances. Les exportations de composants électroniques, notamment, ont augmenté de 10.4 pour cent en 2006, contre 2.1 pour cent en 2005.

Grâce à l'introduction de nouveaux quotas européens sur dix catégories de produits chinois, le textile et le cuir se sont redressés en 2006, avec une croissance de 14 pour cent. L'embellie est d'autant plus significative qu'elle succède à une année de déclin. L'Accord multifibres (AMF), démantelé en janvier 2005, a accordé aux exportations de textiles asiatiques un accès illimité aux marchés traditionnels marocains. Le Maroc tire par ailleurs parti de sa proximité avec l'UE et les États-Unis : le pays attire de plus en plus de multinationales européennes et américaines. En outre, le Maroc pourrait être avantagé par la décision récente du Conseil européen d'étendre le système de cumul de

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2005 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de la direction de la Statistique.

<http://dx.doi.org/10.1787/436287628412>

l'origine aux pays méditerranéens. Parallèlement à une transition vers des marchandises à plus forte valeur ajoutée, les nouveaux accords commerciaux préférentiels signés par le Maroc devraient aider ses producteurs à résister à la concurrence chinoise. D'un autre côté, l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'UE, en janvier 2007, pourrait accentuer la pression de la concurrence sur les fabricants marocains.

La croissance a été plus modeste entre juin 2005 et juin 2006 dans les autres industries, telles que l'agro-alimentaire (1.7 pour cent) et la chimie (6 pour cent).

L'envolée des cours du pétrole a fait chuter les activités de raffinage de 9.2 pour cent entre octobre 2005 et octobre 2006. Toutefois, la mise en service de nouvelles raffineries, prévue pour 2008, devrait dynamiser la compétitivité de cette branche. Pour répondre à la demande énergétique croissante des ménages (14.1 pour cent) et des entreprises (10.1 pour cent), les importations d'électricité en provenance d'Algérie et d'Espagne ont augmenté, de même que la production nationale, en hausse de 8.6 pour cent.

L'activité minière s'est tassée en 2006, avec une contraction de 0.8 pour cent des exportations de phosphates, après le bond de 18.4 pour cent connu en 2005. L'augmentation des cours mondiaux a cependant permis aux exportations de phosphates, d'acide phosphorique et d'engrais de croître en valeur, à hauteur de 10.6, 7.2 et 30.7 pour cent respectivement.

Le secteur des services, lui, a progressé de 5.8 pour cent en 2006, toutes ses branches enregistrant de

bonnes performances. Le BTP, notamment, a été stimulé par l'investissement public dans les routes, les ports et le logement, ainsi que par l'essor du tourisme. Les ventes de ciment ont augmenté de 8.7 pour cent entre les mois d'octobre 2005 et 2006, contre 4.8 pour cent l'année précédente. L'État entend par ailleurs mettre en chantier 100 000 logements par an, afin de remédier au problème des bidonvilles, qui essaient autour des grandes villes du pays. Des contrats ont été passés avec des sociétés de construction privées, assortis d'exonérations fiscales, de subventions et autres mesures incitatives.

La stratégie touristique du Maroc a porté ses fruits. La Banque marocaine du commerce extérieur (BMCE Bank) et un consortium réunissant la banque AttijariWafa et le Groupe banques populaires (GBP) ont créé des fonds d'investissement totalisant 2.5 milliards de dirhams chacun. L'investissement étranger afflue. À eux seuls, des promoteurs du golfe Persique ont annoncé l'injection de 14 milliards de dollars sur dix ans à Tanger et Marrakech. La construction de quatre nouveaux centres touristiques est en cours, sur les sept prévus. Un accord préliminaire portant sur 1.4 milliard de dollars a été signé pour l'aménagement du site de Taghazout, près d'Agadir. Les arrivées de touristes ont augmenté de 15.2 pour cent entre octobre 2005 et octobre 2006, contre 11.8 pour cent sur la même période au cours de l'année précédente. Fin novembre, 5.875 millions de visiteurs ont été enregistrés, parmi lesquels 2.645 millions de Marocains vivant à l'étranger. La France et l'Espagne ont représenté les principaux marchés émetteurs, avec près de 40 et 21 pour cent des touristes, respectivement.

À Agadir, Marrakech et Casablanca, les trois principales destinations, les nuitées ont respectivement progressé de 45, 29 et 11 pour cent en 2006. Les recettes touristiques, en hausse de 23.9 pour cent, se sont élevées à 43.3 milliards de dirhams à la fin octobre 2006. Le trafic aérien a lui aussi augmenté, avec une hausse de 18 pour cent du nombre de passagers internationaux, soit près de 6 millions de personnes. Cette tendance devrait être renforcée par l'arrivée en 2006 de Ryanair et Easy Jet, deux compagnies aériennes « *low cost* », outre la création récente de Jet 4 You, une compagnie marocaine opérant sur le même segment de marché.

En croissance en 2006, le secteur des communications devrait être dynamisé par l'arrivée, début janvier 2007, d'un troisième opérateur de téléphonie mobile dénommé Wana. Les abonnements souscrits auprès des deux autres opérateurs ont augmenté de 24.2 pour cent entre janvier et octobre 2006, le total des abonnés s'élevant à 14.9 millions de personnes. Des licences 3G ont été accordées en juillet 2006 aux trois sociétés de télécommunications. Alors que le nombre des abonnements internet a augmenté de 73 pour cent en 2006, une croissance record de 18 pour cent est attendue dans les technologies de l'information et la délocalisation des activités de service (*offshoring*), à la faveur de diverses incitations instaurées par les pouvoirs publics et de l'ouverture de la plateforme

Casashore en mars 2007. Outre des incitations fiscales, ce site propose les équipements et les technologies les plus modernes. Il attire déjà de grands groupes tels que BNP Paribas, Axa, Tata Consulting Services, Cap Gemini, GFI Informatique et Renault. À l'horizon 2015, les communications devraient employer 30 000 personnes et contribuer à hauteur de 500 millions de dollars au PIB.

La demande intérieure a bénéficié des bons résultats du secteur primaire en 2006 (un secteur qui emploie 45 pour cent de la main-d'œuvre nationale), mais aussi des hauts niveaux atteints par les envois de fonds des expatriés ainsi que d'une embellie sur le front de l'emploi. La demande privée, en hausse de 8.9 pour cent, demeure le principal moteur de l'économie nationale. Les ménages ont acheté davantage de biens durables : le crédit à la consommation a augmenté de 20.8 pour cent et les ventes automobiles ont progressé de 31 pour cent. En revanche, la consommation publique a ralenti, n'augmentant que de 4.1 pour cent, en raison du nouveau système de retraites anticipées mis en place par l'État pour réduire la masse salariale de la fonction publique. La demande publique devrait encore se tasser en 2007, avec 3 pour cent de croissance estimée. L'investissement a poursuivi sur sa lancée, avec une hausse d'environ 6 pour cent, mais il devrait refluer à 4.5 pour cent en 2007, avant de remonter à 7 pour cent en 2008.

Tableau 1 - Composantes de la demande

	1998	2005	2006(e)	2007(p)	2008(p)
	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume		
Formation brute de capital	26.0	30.3	5.9	4.5	7.0
Publique	3.2	2.9	6.9	5.0	6.9
Privée	22.8	27.3	5.8	4.4	7.0
Consommation	77.7	75.9	9.3	2.5	3.4
Publique	16.7	19.2	4.1	3.0	3.0
Privée	61.0	56.6	10.6	2.3	3.6
Solde extérieur	-3.7	-6.1			
Exportations	24.4	31.6	7.3	4.9	6.5
Importations	-28.1	-37.8	8.7	2.7	4.1

Source : Données du Haut commissariat au plan ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/614873354222>

Politique macro-économique

Politique budgétaire

La situation budgétaire du Maroc s'est régulièrement améliorée ces dernières années. L'important déficit enregistré en 2005 a résulté des coûts initiaux du plan de retraites anticipées instauré dans la fonction publique. Les dépenses globales ont augmenté de 17 pour cent en 2005, atteignant 34 pour cent du PIB.

Les recettes globales sont restées bonnes, estimées à 23.4 pour cent du PIB en 2006, malgré un léger déclin par rapport à 2005 (23.9 pour cent du PIB). Elles ont largement bénéficié de la vitalité de l'économie et des efforts déployés par l'État pour améliorer le recouvrement de l'impôt. Les recettes fiscales directes ont augmenté de 14.8 pour cent en 2006, sous l'impulsion d'une hausse de 28.8 pour cent du recouvrement de l'impôt sur les sociétés, signe d'une forte expansion des bénéfices des entreprises. En revanche, l'impôt sur le revenu n'a augmenté que de 2.1 pour cent sur les douze mois écoulés en octobre 2006, contre une hausse de 17.5 pour cent sur la même période en 2005. Ce fléchissement s'explique en partie par le dispositif de retraites anticipées mis en œuvre dans la fonction publique. La révision du code général des impôts, en particulier l'abaissement du taux d'imposition pour les hauts revenus, passé de 44 à 42 pour cent en janvier 2007, pourrait comprimer davantage les recettes fiscales. Les prélèvements directs devraient augmenter de 1.2 pour cent en 2007, pour atteindre 9.2 pour cent du PIB et 43.9 pour cent du total des recettes fiscales. Ces dernières ne devraient pas excéder 23.2 pour cent du PIB en 2007, selon les prévisions.

Les prélèvements indirects ont progressé de 12.2 pour cent en 2006, grâce à la forte hausse du produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) provenant de la demande intérieure (23.9 pour cent) et des importations (+12.5 pour cent). La tendance devrait se poursuivre en 2007, avec des hausses respectives de 8.8 et 8 pour cent des recettes de la TVA, pour des montants de 12 et 16 milliards de dirhams. Le produit des droits de timbre et d'enregistrement a lui aussi augmenté de 11.9 pour cent, reflétant les bonnes

performances du BTP, et devrait s'élever à 7.3 milliards de dirhams en 2007. Les droits de douane ont été stables, après les réductions opérées conformément aux divers accords commerciaux signés par le Maroc. Quant aux recettes douanières, elles devraient se contracter de 5.8 pour cent en 2007. On s'attend néanmoins à un essor de 6.1 pour cent du total des prélèvements indirects en 2007 (44.2 milliards de dirhams), grâce à l'assujettissement à l'impôt d'une partie de l'économie informelle.

Les recettes non fiscales ont baissé de 0.6 pour cent en 2006, pour partie en raison du recul du produit des privatisations, pour moitié moins importants que prévus. La cession au groupe espagnol Altadis des 20 pour cent restants du capital de la Régie des Tabacs, ancien monopole d'État, n'a pas suffi à compenser les retards pris dans le programme des privatisations. Prévues pour 2007, les opérations de vente de la Comanav (Compagnie marocaine de navigation) et de la Somathès (Société marocaine du thé et du sucre) tardent à être lancées. Les recettes tirées des privatisations devraient fléchir à moyen terme, pour avoisiner 2 milliards de dirhams par an.

Les recettes de l'État ont par ailleurs été soutenues par la croissance de 4.5 pour cent des impôts versés par des sociétés publiques en 2006, ainsi que par le solde d'autres comptes spéciaux. Les recettes issues des monopoles d'État devraient toutefois diminuer de 10.7 pour cent en 2007.

La réduction des dépenses publiques, censée découler du programme de retraites anticipées dans la fonction publique, a été contrebalancée par d'importantes subventions, notamment sur les produits pétroliers. Les dépenses publiques totales ont représenté 29 pour cent du PIB en 2006, contre 29.9 pour cent en 2005, et devraient rester stables en 2007.

Les dépenses courantes prédominent dans les dépenses publiques, avec un investissement public qui n'a mobilisé, ces dernières années, qu'environ 3 à 4 pour cent du PIB, soit un dixième de l'ensemble des dépenses. Elles sont constituées, pour près de la moitié, des salaires des fonctionnaires, un poste qui a représenté 11.5 pour

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1998	2003	2004	2005	2006(e)	2007(p)	2008(p)
Recettes totales (avec dons)^a	21.8	21.7	22.5	23.9	23.4	23.2	22.8
Recettes fiscales	20.4	19.8	20.2	21.8	21.4	21.1	20.7
Dons	0.0	0.1	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4
Dépenses totales (et prêts nets)	29.0	26.5	27.0	29.9	29.0	28.9	28.5
Dépenses courantes	25.7	22.2	23.1	26.5	25.6	25.4	24.9
<i>Sans les intérêts</i>	<i>21.1</i>	<i>18.5</i>	<i>19.6</i>	<i>23.2</i>	<i>22.3</i>	<i>22.2</i>	<i>21.7</i>
Salaires	10.2	11.2	11.3	11.9	11.5	11.3	11.1
Paiements d'intérêts	4.6	3.6	3.5	3.3	3.3	3.2	3.1
Dépenses en capital	4.0	4.3	4.0	3.5	3.5	3.5	3.6
Solde primaire	-2.5	-1.2	-1.0	-2.7	-2.4	-2.5	-2.5
Solde global	-7.1	-4.8	-4.5	-6.0	-5.6	-5.7	-5.6

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/034600825262>

cent du PIB en 2006, contre 11.9 pour cent en 2005, et qui devrait encore décliner en 2007 et 2008.

Les subventions, qui se sont élevées à 11 milliards de dirhams en 2006, ont représenté 2.3 pour cent du PIB. Elles ont quasiment doublé entre janvier et octobre 2006, par rapport à la même période l'année précédente, en raison de l'incapacité à indexer complètement les prix intérieurs des hydrocarbures sur les cours mondiaux du pétrole, en dépit de plusieurs ajustements à la hausse en cours d'année. Les denrées alimentaires, elles aussi subventionnées, sont à l'abri des variations des cours sur les marchés mondiaux. Le niveau des aides publiques devrait toutefois tomber à 8.3 milliards de dirhams en 2007 (1.6 pour cent du PIB).

Le déficit budgétaire, en léger déclin en 2006, a été ramené à 5.6 pour cent du PIB contre 6 pour cent en 2005. Il devrait se maintenir au même niveau en 2007 et 2008. Les intérêts sur la dette publique devant légèrement baisser en pourcentage du PIB au cours des deux prochaines années, le solde primaire devrait se stabiliser autour de 2.5 pour cent.

Politique monétaire

L'autonomie de la Banque Al-Maghrib (BAM), la banque centrale, a été renforcée en 2006. Une stratégie d'objectifs en matière d'inflation a été adoptée et la transparence de la politique monétaire améliorée.

L'inflation est passée de 0.9 pour cent en 2005 à 3.3 pour cent en 2006, en raison du renchérissement de l'énergie. Les taux d'intérêt réels sont devenus négatifs, jusqu'à ce que la banque centrale durcisse sa position, ce qui a fait remonter les taux nominaux. En 2007, l'inflation devrait refluer dans une plage comprise entre 2.1 et 2.8 pour cent. Grâce à une balance des paiements favorable, les actifs nets étrangers ont augmenté de 29 pour cent entre les mois de juillet 2005 et 2006.

Le taux de change reste rattaché à un panier de devises dominé par l'euro, la monnaie du principal partenaire commercial du Maroc, malgré des rumeurs grandissantes de transition vers un taux de change « plus flexible ». En 2006, sous l'effet de la vive appréciation de l'euro face au dollar, le dirham a perdu 0.4 pour cent de sa valeur vis-à-vis de la monnaie européenne, mais gagné 1.75 pour cent par rapport au billet vert.

Position extérieure

Les exportations ont augmenté en 2006, mais plus lentement que les importations et que le PIB. Du coup, les exportations sont tombées de 18.1 pour cent du PIB en 2005 à 17.6 pour cent en 2006, tandis que les importations ont représenté 31.8 pour cent du PIB en 2005 et 32.8 pour cent en 2006. Le déficit commercial s'est par conséquent accentué, passant de 13.7 à 15.2 pour cent du PIB entre 2005 et 2006. Il devrait

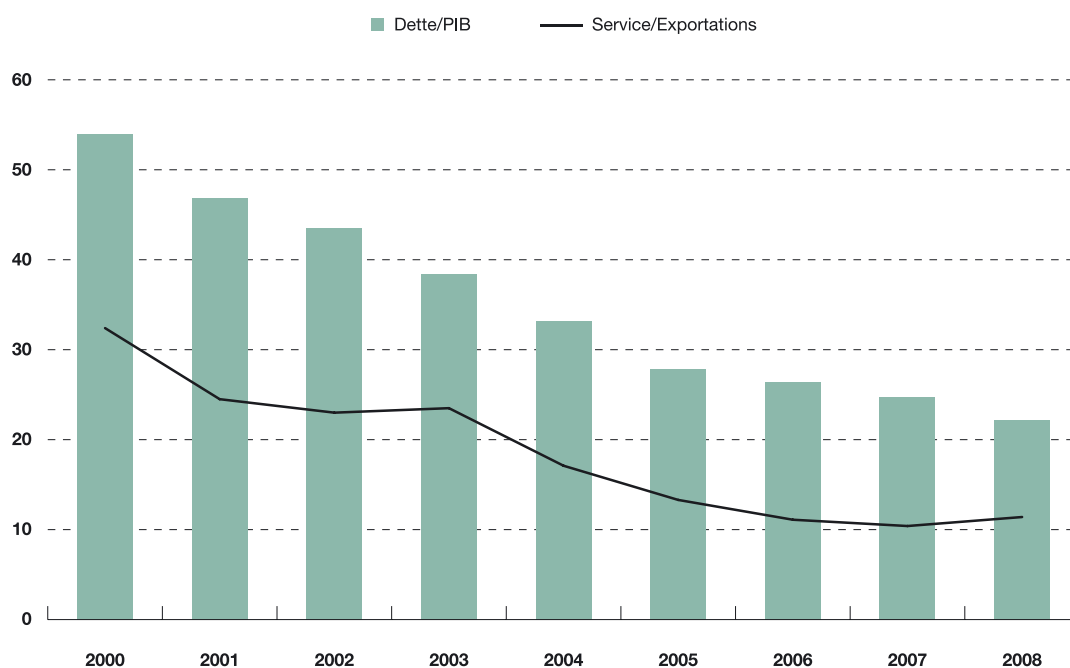
Tableau 3 - Comptes courants (pourcentage du PIB)

	1998	2003	2004	2005	2006(e)	2007(p)	2008(p)
Balance commerciale	-7.8	-8.7	-11.5	-13.7	-15.2	-14.6	-14.5
Exportations de biens (f.o.b.)	17.8	17.6	17.6	18.1	17.6	17.5	17.1
Importations de biens (f.o.b.)	25.7	26.3	29.1	31.8	32.8	32.0	31.6
Services	4.2	5.3	5.8	7.3	8.0B	8.4	9.2
Revenu des facteurs	-2.6	-1.6	-1.2	-1.0	-0.9	-0.8	-0.8
Transferts courants	5.8	8.2	8.6	9.0	8.2	8.3	8.4
Solde des comptes courants	-0.4	3.2	1.7	1.6	0.1	1.3	2.3

Source : Données du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/612724181680>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

<http://dx.doi.org/10.1787/723417100672>

se tasser autour de 14.5 pour cent du PIB en 2007 et 2008. Ces dernières années, il a été largement compensé par l'important excédent de la balance des services, dû principalement au tourisme, et par les envois de fonds des expatriés, au point que le Maroc tend à afficher un compte des opérations courantes excédentaire. En 2006, cet excédent a été proche de zéro, alors qu'il représentait 1.6 pour cent du PIB en 2005, mais il devrait remonter à 1.3 pour cent en 2007 puis 2.3 pour cent en 2008. Couplé à la croissance du PIB, il a constamment fait baisser le ratio de la dette extérieure

sur le PIB, le ramenant de plus de 50 pour cent en 2000 à moins de 30 pour cent en 2006. D'après les prévisions, ce ratio continuera de décroître et sera inférieur à 25 pour cent en 2008.

Les phosphates et le textile ont réalisé les meilleures performances à l'exportation en 2006, suivis par le poisson et les composants électroniques.

L'essor de la demande intérieure a fait augmenter les importations de 10 pour cent en 2006. La flambée

des cours du pétrole a fait grimper la facture énergétique de 13.2 pour cent, qui s'est élevée à 37.1 milliards de dirhams entre octobre 2005 et octobre 2006, malgré un recul des importations de pétrole en volume.

Questions structurelles

Développements récents

Engagé sur la voie de la libéralisation et de l'expansion, le Maroc est pleinement conscient de la nécessité d'accélérer ses réformes structurelles et d'améliorer ses infrastructures. Le pays s'est ainsi lancé dans un vaste programme de refonte pour intensifier sa croissance et faire avancer ses indicateurs de développement humain. Il reste néanmoins à voir si les nouvelles initiatives seront plus fructueuses que les efforts déjà réalisés, qui avaient pris du retard en raison de la réticence des autorités nationales à s'attaquer à des questions politiques sensibles, telles que les rigidités du marché du travail et la protection de certains secteurs.

La mise en œuvre du « plan Émergence », élaboré fin 2005, aura probablement été le grand événement au Maroc en 2006. Ce plan vise à relever la compétitivité des industries traditionnelles (textile, agro-alimentaire et pêche) et à soutenir l'émergence des branches plus récentes (délocalisations de services, pièces automobiles, composants électroniques et aéronautique). Le boum des exportations espéré devrait entraîner 1.6 pour cent de croissance supplémentaire par an tout au long de la prochaine décennie, ainsi qu'une réduction de 50 pour cent du déficit commercial et la création de quelque 440 000 emplois.

Pour atteindre ces ambitieux objectifs, l'État a proposé un ensemble de mesures à court et moyen termes. Parmi ces mesures figure l'implantation dans différentes villes de zones industrielles spécialisées dans la sous-traitance pour la construction automobile et la fabrication de composants électroniques destinés à l'automobile, au transport aérien et à l'équipement médical. Ces zones devraient générer 12 milliards de dirhams de recettes d'exportation et créer 55 000 nouveaux emplois à l'horizon 2015.

Afin d'encourager les délocalisations d'activités de service sur son territoire, le Maroc a l'intention de se concentrer sur le développement des ressources humaines et la création de zones spéciales, susceptibles d'attirer les opérateurs internationaux avec des infrastructures de pointe. Parmi ces zones figure Casashore (Casablanca Shore), dont l'ouverture a été prévue pour mars 2007. De nombreux avantages sont réservés aux entreprises qui s'installeront sur ce site, tels que des loyers mensuels de 8 euros par mètre carré de bureaux, l'exonération de l'impôt sur les revenus des sociétés pendant les cinq premières années, de faibles taxes commerciales et des droits de douane ramenés à 2.5 pour cent à l'importation. Afin de promouvoir l'essor des technologies de l'information (TI) sur son sol, le Maroc a également signé en septembre 2006 un contrat-programme avec l'Apebi (Association professionnelle des technologies de l'information). La délocalisation vers le Maroc d'activités de service devrait se solder par des recettes supplémentaires de plus de 2 milliards de dirhams d'ici 2010.

L'État a poursuivi un programme de privatisation engagé en 2003. Sur un total de 114 entités à vendre, 70 ont été transférées au secteur privé fin 2005, fournissant des recettes de 76.7 milliards de dirhams aux pouvoirs publics. Le Maroc a tiré 4.6 milliards de dirhams supplémentaires de la cession, en 2006, de 20 pour cent de la Régie des tabacs à Altadis (Espagne), et de l'intégralité du capital de la Somathès. En 2007, il attend 4.5 milliards de dirhams des privatisations, avec trois grandes opérations prévues : l'introduction en bourse de 4 pour cent de Maroc Telecom, l'opérateur national de télécommunications, la concession de Drapor (Dragage des ports) et la vente de la Comanav à hauteur de 78.8 pour cent.

L'agriculture doit relever d'importants défis, qui résultent de l'expansion économique et de l'arrivée de produits étrangers sur le marché marocain. C'est pourquoi les autorités ont élaboré un plan destiné à accroître la compétitivité de ce secteur en améliorant l'irrigation, la réglementation et le régime foncier. Il est prévu d'augmenter la superficie irriguée de 10 000 hectares par an pour aider le pays à faire face à une sécheresse chronique. Les cultures demandant

beaucoup d'eau, comme les céréales, seront progressivement remplacées par des arbres fruitiers (oliviers, palmiers-dattiers et amandiers, notamment). Les pouvoirs publics subventionneront jusqu'à 80 pour cent du coût des jeunes plants et ramèneront les taux d'intérêt sur les prêts destinés à l'acquisition d'équipements et aux campagnes agricoles à 5.5 et 5 pour cent respectivement.

Afin de tirer le meilleur parti de sa situation géographique privilégiée, le Maroc se positionne comme une plateforme régionale pour l'investissement et le commerce entre l'Europe, les États-Unis, l'Europe du Sud et l'Afrique subsaharienne. À cette fin, le royaume a massivement investi dans les infrastructures ces dernières années, et décidé d'intensifier ces efforts dans un avenir proche. Les autorités prévoient de tripler la cadence à laquelle se construit le réseau autoroutier, en passant de 50 à 160 kilomètres par an, de manière à désengorger le trafic entre les villes marocaines et avec les pays voisins. La construction d'une rocade de 550 kilomètres reliant le port de Tanger-Méditerranée à la ville de Saïdia, dans le nord du pays, est également en projet.

Diverses mesures ont été prises pour stimuler le secteur privé, encourager le crédit aux petites et moyennes entreprises (PME) et créer 200 000 emplois à l'horizon 2008. Le programme Moukawalati de financement des PME a été lancé, apportant une garantie de l'État et proposant un accompagnement financier, juridique et technique. Ce programme a pour objectif de créer 30 000 entreprises et 90 000 emplois. Il cible les entrepreneurs potentiels âgés de moins de 45 ans, qui sont au chômage et souhaitent fonder leur propre entreprise avec une mise de fonds allant jusqu'à 250 000 dirhams. La poursuite du développement du secteur privé dépend aussi des actions gouvernementales destinées à alléger la facture énergétique, les coûts de financement et la fiscalité, à atténuer les charges administratives et améliorer la transparence des procédures judiciaires.

Le secteur financier marocain est considéré comme l'un des plus avancés d'Afrique du Nord. Il doit cette réputation à des réformes adoptées dans les années 1990

et à une loi plus récente conférant davantage d'autonomie à la banque centrale et alignant la réglementation prudentielle sur les normes de Bâle II. Le Maroc compte actuellement quatorze banques commerciales, dont la plupart sont en partie détenues par des groupes français. Les deux banques privées les plus importantes du pays, Attijariwafa Bank et BMCE Bank, s'implantent dans des pays comme la Tunisie, le Sénégal et l'Algérie. Le Crédit Populaire du Maroc (CPM), détenu par les pouvoirs publics, détient les plus grosses parts de marché (27 pour cent) et des actifs de 11.1 milliards de dollars en 2005. Les autres banques semi-publiques (CIH, CAM, BNDE et BMAO) sont en passe d'être transformées en prestataires universels, à des rythmes divers. La concurrence s'en trouve renforcée, sur un marché largement dominé par le CPM, Attijariwafa Bank et la BMCE Bank.

Accès à l'eau potable et à l'assainissement

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement reste l'une des grandes préoccupations du Maroc. Depuis l'indépendance du pays, les gouvernements successifs y attachent beaucoup d'importance dans leurs programmes de développement. Cependant, la question de l'eau demeure un problème fondamental pour les autorités, car les ressources hydriques nationales sont relativement limitées et constamment menacées par la sécheresse. L'eau potable s'est raréfiée dans certaines régions, grandes villes comprises, le Maroc ayant subi pas moins de quatre sécheresses dans les années 1990.

Au début des années 1970, le roi Hassan II avait mis en œuvre une stratégie reposant sur la construction de barrages sur tous les bassins et cours d'eau, destinés à irriguer jusqu'à 1 million d'hectares. Si ce programme a permis d'étendre les ressources en eau, de fortes disparités de distribution subsistent toutefois entre les bassins. Une aggravation de la pénurie d'eau est prévisible d'ici 2020, du fait de la croissance démographique.

Au début des années 1980, le pays a introduit des processus de gestion au niveau des bassins hydrographiques. Des structures administratives ont ensuite été créées afin de jeter les bases d'une politique

globale de gestion de l'eau, tenant compte des eaux de surface et souterraines, de leur quantité et de leur qualité, ainsi que du profil des utilisateurs.

En 1995, une loi sur l'eau a été adoptée, marquant une avancée importante : des agences de bassins hydrauliques ont été constituées et chargées de la gestion locale des ressources en eau.

L'Office national de l'eau potable (Onep) supervise les politiques nationales relatives à l'eau et assume la responsabilité de l'assainissement dans certaines villes. En milieu rural, l'assainissement incombe aux municipalités, mais celles-ci ne disposent pas de capacités financières et techniques suffisantes pour mener à bien leur mission. L'hygiène et l'assainissement s'avèrent donc souvent déficients dans les campagnes. Le financement provient essentiellement de la Banque mondiale et de la BAfD (Banque africaine de développement). Il est complété par l'aide émanant d'autres organisations (Pnud, FAO, Unicef, USAID, Fades, Banque islamique et Opep) et de certains pays (Japon, Belgique et Italie).

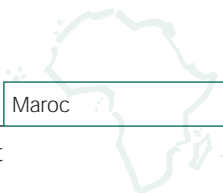
Lancée par le roi Mohammed VI en mai 2005, l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) souligne l'importance de l'eau pour une croissance économique durable. À cet égard, le Maroc a engagé un ensemble de stratégies, dans le cadre d'efforts visant à élargir l'accès à l'eau, tant pour les citoyens que pour les populations rurales. Ces dix dernières années, 14 millions d'usagers supplémentaires (près de la moitié des habitants du pays) ont ainsi été reliés aux services de distribution d'eau potable. Des politiques spécifiques sont mises en œuvre par les opérateurs : Lydec à Casablanca (Suez), Redal à Rabat, Amendis à Tanger et Veolia à Tétouan. Il s'agit de raccorder au réseau les ménages à faible revenu vivant dans des logements informels. La capacité de production a été multipliée par cinq, atteignant 55 mètres cubes par seconde en 2003. Au cours de la même période, la population approvisionnée en eau potable a grimpé en flèche, passant de 2.8 à 13.5 millions d'habitants. Les raccordements ont progressé de 1 pour cent par an entre 1992 et 2002. L'Onep table sur une couverture des zones urbaines de 92 pour cent en 2007 et 100 pour cent en 2015.

En milieu rural, l'accès à l'eau est nettement plus limité, principalement en raison d'un habitat dispersé. Instauré en 1995, le Programme d'approvisionnement groupé en eau potable des populations rurales (Pager) y a porté le taux d'accès à 55 pour cent en 2003. Selon les prévisions, celui-ci va augmenter de 3 pour cent par an pour s'établir à 100 pour cent en 2015, avec un objectif intermédiaire de 92 pour cent avant la fin 2007.

L'assainissement progresse plus sensiblement dans les villes que dans les provinces rurales. Le niveau de couverture est néanmoins faible par rapport au revenu par habitant. Le Maroc continue d'afficher l'un des plus faibles taux d'accès de la population rurale à l'eau (56 pour cent) et à l'assainissement (seulement 35 pour cent) du Moyen-Orient et du Maghreb. Pour y remédier, l'État a élaboré un projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu rural, financé par un prêt de 60 millions de dollars de la Banque mondiale, dont 4.42 millions viseront à promouvoir les pratiques d'hygiène et la gestion des eaux usées. La Banque mondiale apporte également une assistance technique aux autorités marocaines, via son programme Swat (*Sanitation, Hygiene and Wastewater Support Service*), destiné à accroître la couverture, la fiabilité et l'information sur l'hygiène. Même si cette assistance et les activités ultérieures menées par l'Onep ont déjà contribué à mieux cerner les besoins d'hygiène et d'assainissement dans les zones rurales, l'accès des habitants des campagnes à l'eau et à l'assainissement reste inférieur à celui observé dans d'autres pays de la région.

Contexte politique et développement des ressources humaines

La situation politique du Maroc demeure stable : Mohammed VI reste populaire malgré la persistance de la pauvreté et du chômage. Le risque terroriste qui émane des islamistes extrémistes et les relations toujours tendues avec l'Algérie à propos du Sahara occidental ne paraissent pas suffisamment graves, actuellement, pour bouleverser un contexte politique et économique le plus souvent favorable.



Cherchant à faciliter l'accès à l'école, aux services médicaux et aux transports, ainsi qu'à créer des opportunités d'emploi pour les habitants des campagnes, l'État a lancé le premier Programme national des routes rurales (PNRR I) en 1995, afin de construire quelque 11 000 kilomètres de routes secondaires. L'aménagement de 10 600 kilomètres a été finalisé en 2004, portant à 54 pour cent le taux d'accès aux routes. Un second programme décennal a été mis en œuvre en 2005, prévoyant la construction de 15 500 kilomètres de routes et visant un taux d'accès de 80 pour cent.

Le Programme d'électrification rurale global (PERG) a pour objectif de raccorder au réseau électrique 2 millions de ménages ruraux répartis entre 34 000 villages, en 2007,

contre 400 000 ménages en 1994, date du début de ce chantier.

En vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'échéance de 2015, les autorités marocaines ont conçu un programme de grande envergure axé sur l'amélioration des conditions sociales. Des progrès substantiels ont été accomplis dans la lutte contre la pauvreté, dans l'éducation et dans la réduction de la mortalité infantile. En mai 2005, Mohammed VI a donné le coup d'envoi de l'INDH, qui cible les inégalités et la pauvreté, ainsi que l'amélioration du développement humain. Parmi ses priorités figurent la suppression des bidonvilles et le logement public dans les villes, mais aussi la modernisation de l'agriculture.